



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 3 – Michel de Montaigne

Demande n° S3110056000

Domaine : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales

Mention : Arts

Présentation de la mention

La mention Arts est présentée comme comprenant trois « spécialités ». De fait, il s'agit d'une mention à deux parcours, l'un nommé Arts plastiques, l'autre Design, à laquelle les porteurs de projet ont ajouté, pour une bonne compréhension du schéma de formation, la licence professionnelle Design délivrée en cohabilitation avec l'École d'architecture et du paysage de Talence, diplôme évalué dans un autre contexte. On notera que les mentions Arts et Musique ont été déposées dans le cadre d'un domaine Arts, lettres et langues alors que l'Université Michel de Montaigne a fait figurer toutes ses demandes dans un domaine propre à cet établissement, Arts, lettres, langues, Sciences humaines et sociales.

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

La colonne vertébrale de la mention est formée par les arts plastiques qui ont été la première formation à avoir été mise en place et ceci dans la perspective des concours de l'enseignement des arts plastiques. Les formations Design et la licence professionnelle, se sont ouvertes en complément, à partir des « arts appliqués », et ont petit à petit orienté le tout vers un ensemble dont les prolongements professionnels se sont très largement diversifiés.

L'articulation entre les parcours Arts plastiques et Design, à travers une sorte de tronc commun dans les enseignements théoriques, offre une fluidité et une ouverture pédagogique cohérente. Cependant, en ce qui concerne les domaines d'activité visés par chacune des parcours, il faut noter leur trop large champ d'amplitude (dont les objectifs sont inatteignables dans toutes leurs dimensions et en trois années seulement) et leur éloignement régulier des objectifs originaux. Il y a donc un risque de dilution des ambitions et des champs couverts par une extension continue des objectifs de la mention.

Un paradoxe est à relever : après avoir été scindé, au niveau licence, en plusieurs mentions, le domaine « Art » se reconstitue en niveau master, comme si une première phase de pré-spécialisation précédait une phase plus généraliste. Les dossiers du domaine « Art » n'éclairent guère sur cette particularité.

- Points forts :
 - Bonne cohérence de la formation.
 - Fluidité des parcours et mutualisation des enseignements fondamentaux.
 - Diversification des parcours.
- Points faibles :
 - Pratiques artistiques trop larges.
 - Champ du design trop peu original.



- Manque de propositions pédagogiques saillantes et innovantes.

• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

• Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de :

- Construire des partenariats plus serrés avec les lieux (centres, etc.) de design et les écoles artistiques (écoles supérieures d'art) d'Aquitaine.
- Mettre en valeur un axe de formation et de recherche original et de portée internationale.
- Impliquer plus étroitement les petites et moyennes entreprises dans la formation des étudiants en design.

Avis détaillé

1 • Pilotage de la licence :

La présence d'un directeur des études, d'un adjoint et de responsables par année offre un niveau de pilotage satisfaisant. Des informations sont sans doute à compléter sur la répartition des responsabilités, les méthodes d'action, les processus de rétro-action.

Le suivi des étudiants et des études semble sérieux et correspondre à des normes classiques.

Les procédures d'évaluation quantitative et qualitative des enseignements et de la formation suscitent des craintes et semblent développer beaucoup de résistance en interne.

2 • Projet pédagogique :

L'ensemble des attendus pédagogiques en termes de contenus, de diversification, de fluidité, de circulation et d'ouvertures est rempli. La relation entre arts plastiques et design gagnerait à s'enrichir d'enseignements moins conventionnels en ces lieux (économie, droit, techniques de communication) et à imaginer des dispositifs pédagogiques proposant des temporalités différentes : ateliers de conception et de réalisation, assistantat de créateurs ou au sein d'entreprises, etc.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Cette mention semble mettre œuvre de manière satisfaisante les dispositifs proposés par l'établissement, mais l'information donnée dans le dossier est parfois insuffisante pour bien en juger.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'orientation donnée à la formation Arts plastiques, dont l'objectif est d'ouvrir sur une palette large de prolongements et de métiers, ainsi que la spécificité des pratiques du Design gagneraient à s'enrichir de propositions pédagogiques plus novatrices, aussi bien dans les processus d'enseignement que dans les relations aux univers professionnels.